

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **dixième jour de septembre 2007 à 20h** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Madame Monique Carré  
Monsieur Martin Sévigny  
Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Claude Côté

Sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

**07-09-298**

**Soumission rayonnage de la Bibliothèque**

ATTENDU le rapport de soumissions reçues préparé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture et l'installation du rayonnage requis pour la nouvelle bibliothèque Madeleine-Bélanger au plus bas soumissionnaire conforme soit Classement Luc Beaudoin inc. pour un montant de 57 647.31 \$ taxes incluses;

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt prévu pour la construction et l'aménagement de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger.

ADOPTÉE

**07-09-299**

**Approbation de paiement – Bière pour la Fête Nationale**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture de bières pour les activités de la Fête Nationale à Lachance Express inc. pour un montant de 1 465.07 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

**07-09-300**

**Règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies de la Ville de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

07-09-301

**Contrat d'entretien de chemins d'hiver et des kiosques postaux**

ATTENDU l'offre de service transmise par la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour effectuer l'entretien d'hiver d'une partie du 6<sup>e</sup> rang Est de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a obtenu une offre de services pour l'entretien d'hiver des kiosques postaux situés dans le secteur du Domaine Paquet et de la Plage Paquet pour l'hiver 2007-2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par la conseillère Monique Carré et il est unanimement résolu que la Ville de Princeville octroie le contrat d'entretien d'hiver du chemin Alcide Sylvain (6<sup>e</sup> rang Est) d'une distance approximative de 0,57 kilomètre à la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour un montant de 1 200 \$ taxes incluses.

QUE le conseil municipal octroie également l'entretien d'hiver des kiosques postaux situés dans le secteur du Domaine et de la Plage Paquet à Madame Isabelle Lambert de Princeville pour un montant total de 300 \$ taxes incluses.

QUE le conseil municipal autorise le maire et le greffier à signer lesdits contrats d'entretien d'hiver.

ADOPTÉE

*Tous les membres du conseil sont présents et tous consentent à prendre en considération les points qui suivent*

07-09-302

**Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 432-89**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 afin de changer les limites des zones R-22, R-23 et R-24 et d'ajouter certains usages résidentiels dans la zone R-23.

07-09-303

**Premier projet de règlement PRU1-707– modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Serge Bizier il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-707 modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville.

ADOPTÉE

07-09-304

**Entente et bilan de la journée «Skate Fest»**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'entériner l'entente intervenue entre le directeur du Sport, des Loisirs et de la Culture et le groupe Gobstoppers, producteur de l'événement, dans le cadre de la journée «Skate Fest» et d'autoriser le paiement au dit producteur d'un montant de 507.38 \$.

ADOTPÉE

07-09-305

**Autorisation de paiement du 2<sup>e</sup> versement de la phase I du projet de développement résidentiel du Faubourg sur le Golf**

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur au dossier;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement au Club de Golf La-Fontaine de la 2<sup>e</sup> quote-part aux travaux susmentionnée pour un montant de 127 619.53 \$ (taxes incluses);

QUE soit déduit de ce montant la part prévue des frais payés par la Ville pour les services de contrôle qualitatif des matériaux, soit 60% de 1 440.33 \$;

QUE ces dépenses soient financées par le règlement d'emprunt no 2007-127.

ADOPTÉE

07-09-306

**Levée de la séance spéciale**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Mario Juaire, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT  
Je soussigné certifie par la présente que les crédits  
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites  
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Louise Bergeron, trésorière